



COMMUNIQUE DE PRESSE

De nouvelles mesures d'exonérations pour les entreprises

- 26 novembre 2007 -

Le Préfet des Hautes-Alpes, Jean-François SAVY, Le Trésorier-Payeur Général, Charles-Henri Roulleaux-Dugage, le Président de Hautes-Alpes Développement, Pierre VOLLAIRE et le Président de la CCI, Maurice Brun, organisent une réunion d'information sur les avantages fiscaux et/ou d'exonérations de charges sociales liées aux ZRR (Zones de Revitalisation Rurale) et aux AFR (Aides à Finalité Régionale)

Lundi 26 novembre 2007 à 17 heures

AU CMCL (Centre Municipal Culture et Loisirs)

Bd Pierre et Marie Curie – 05 000 Gap

Tous les chefs d'entreprises des Hautes-Alpes, nouveaux créateurs, professions libérales, organismes professionnels ou en relation avec le monde de l'entreprise sont invités à nous rejoindre pour découvrir ces nouveaux dispositifs et en faire bénéficier leur entreprise. Un exemple concret sera étayé pour permettre à chacun de s'approprier ce dispositif et de l'appliquer dans son établissement.

Les Zones de Revitalisation Rurale concernent 159 communes dans les Hautes-Alpes. Elles permettent entre autre à toute nouvelle entreprise créée de bénéficier d'une exonération d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés, d'exonérations de taxes professionnelles et de taxes foncières.

Les Aides à Finalité Régionale s'appliquent à 6 communes dans les Hautes-Alpes. Elles définissent un cadre d'intervention d'aides publiques à taux majorés dans certaines catégories de dépenses d'investissement comme les terrains, les bâtiments et les équipements/machines.

Un buffet sera servi à l'issue de la réunion.

Les invitations sont à retirer à l'accueil de la Préfecture, de Hautes-Alpes Développement, de la Trésorerie Générale et auprès de la CCI des Hautes-Alpes.

Contact HAD

Aurélie Bouyer, Chargée de communication

Tél : 04 92 56 52 22

a.bouyer@had.fr

Contact Trésorerie Générale

Sylvie Ponthieu, Chargée de communication

Tél : 04 92 52 59 35

sylvie.ponthieu@cp.finances.gouv.fr